

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 03 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, président.

Date de convocation : 27 novembre 2019.

*Nombres de membres en exercice : 9 présents : 5 votants : 6
Résultat du vote : Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0*

Présents : MM VOLLE – CROZIER – LEBRAT – LASCOMBE – BOMBRUN.

*Excusés : Mme ACHOUR a donné procuration à M BOMBRUN.
Mme PIQUEMAL.*

Absents : MM RAMUS – GENDRON.

Mme Marie-France LEBRAT a été élue secrétaire.

Objet : Aide financière passage approfondissement BAFA Mlle JOLLIVET Alicia.

Le Président présente aux membres du CCAS la demande d'aide financière formulée par Mlle JOLLIVET Alicia, étudiante domiciliée sur la commune, pour sa formation BAFA.

La formation complète comprend :

- Une information initiale de 8 journées (390 €).
- Un stage pratique de 15 jours soit 3 semaines dans un centre aéré, effectués à Villeneuve de Berg durant les vacances scolaires de février et avril 2019.
- Un approfondissement obligatoire de 6 journées, à faire dans les 3 ans suivant

.../...

la formation initiale sous peine de perdre cette dernière formation (445 €).
Le coût total de ces formations est de 835 €.

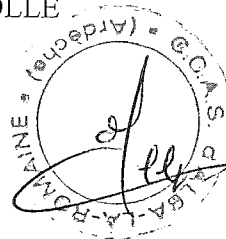
Le Président rappelle que Mlle Alicia Jollivet a déjà bénéficié d'une aide du CCAS d'un montant de 130 € par délibération n°2019/07 du 15 avril 2019.
Compte tenu du coût élevé de la formation, il propose au Conseil d'Administration d'attribuer à Mlle Alicia Jollivet une aide complémentaire de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- Décide d'attribuer à Mlle JOLLIVET Alicia une aide d'un montant de 150 € pour financer son approfondissement BAFA.
- Précise que cette subvention sera versée directement sur le compte bancaire de sa mère Mme JOLLIVET Cécile et sur production d'un justificatif de présence de l'organisme de formation.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 03 décembre 2019.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 04 décembre 2019.
LE PRÉSIDENT
ANDRE VOLLE



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

06 DEC. 2019

.../...